



DOSSIER TECHNIQUE JEUNES

Composition du Département Technique et Jeunes



Stéphane GARDETTE - Pascal LE MOUROUX - Maxime MINA - Christophe MORIN - Lionel MICHALIK

Comme chaque année, nous éditons un dossier complet sur les compétitions Jeunes. Le but est d'aider les dirigeants et les éducateurs des clubs.

Il contient toutes les actions de formation ou de perfectionnement départementales ainsi que les compétitions jeunes (Top Détection Départemental, Circuit Poussins Benjamins, Championnat Jeunes, Critérium fédéral. Il est remis aux jeunes pour la 1^{ère} compétition.

Il fait partie du classeur du Comité Départemental envoyé à tous les correspondants de club. Ce dossier n'est pas exhaustif, et les informations qui s'y trouvent pourront être modifiées si besoin.

Je rappelle que toutes les compétitions jeunes sont gérées en catégories internationales. On parle uniquement d'année de naissance et de catégorie au 01/01/2019.

- Moins de 9 ans = né(e)s en 2010 et après
- Moins de 10 ans = né(e)s en 2009
- Moins de 11 ans = né(e)s en 2008
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2006 et 2007
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2004 et 2005
- Moins de 18 ans = né(e)s en 2001, 2002 et 2003

Le circuit Poussins-Benjamins est reconduit avec 3 tours plus une finale, le 1^{er} tour étant le TOP DETECTION.

Le championnat par équipes Jeunes comportera 3 journées plus une journée de play-off. Il sera autorisé aux filles de jouer en catégorie garçons comme la saison dernière.



A NOTER DANS VOS AGENDAS

25/11/2018 : Premier Pas Pongiste

16/12/2018 : Top Départemental (1^{er} tour du circuit POUSSINS-BENJAMINS)

30 et 31/03/2019 : Championnat du Puy-de-Dôme

(pour les tableaux féminins, s'il y a moins de 6 inscrites dans une catégorie, elles seront intégrées au tableau masculin correspondant)

La clôture de la saison sera comme tous les ans la sélection pour les inter-comités pour les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles et garçons.

Nous continuons avec la formule utilisée l'an dernier en qualifiant les joueuses et joueurs avec les épreuves choisies par la commission technique comme qualificatives pour les inter-comités : le critérium fédéral, le circuit poussins-benjamins pour les poussins, le top départemental, le championnat du Puy-de-Dôme.

Un planning reprenant toutes les dates se trouve dans ce dossier, ainsi que les feuilles d'inscription.

Vous avez les éléments pour contribuer au développement de votre club et par conséquent du Tennis de Table dans le Puy-de-Dôme.

Veillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.

Le président de la commission technique
Pascal LE MOUROUX



INTERCOMITÉS JUIN 2018 à ISTRES (13)

1. Premier Pas Pongiste



4, rue de la Grolière
63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt@wanadoo.fr

Site internet : <http://cd63tt.com>

Clermont-Ferrand,

Chers amis pongistes,

Comme chaque année, ce début d'automne est marqué par l'organisation du **Premier Pas Pongiste**.

Je vous rappelle que ce rassemblement concerne tous les joueurs **non licenciés** ou **licenciés** tradis **pour la première année et nés en 2008 et après**.

La compétition se déroulera le **25/11/2018**.

Un lot sera remis à chaque participant le jour de la finale départementale, ainsi que des récompenses aux quatre premiers de chaque tableau.

Ne ratez pas ce grand rendez-vous de détection dont sont sortis certains des plus illustres joueurs français. C'est également un excellent moyen d'assurer l'avenir de votre club en recrutant de nouveaux joueurs et pourquoi pas, avec les parents, de nouveaux dirigeants.

Le comité départemental reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant la mise en place d'un Premier Pas Pongiste local ou d'un cycle Tennis de Table dans une école.

Salutations pongistes.
Stéphane GARDETTE



FINALE DEPARTEMENTALE DU PREMIER PAS PONGISTE Dimanche 25 novembre 2018

Club :

Pointage : 9h30 pour les garçons

POUSSINS 1 - Garçons nés en 2011 et après

NOM Prénom	date de naissance

Pointage : 9h30 pour les filles

POUSSINES 1 - Filles nées en 2011 et après

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINS 2 - Garçons nés en 2010

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINES 2 - Filles nées en 2010

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2009

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2009

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2008

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2008

NOM Prénom	date de naissance

A retourner au Comité Départemental **avant le 20 novembre 2018**

2. Circuit poussins benjamins

Nous espérons que cette compétition gardera son rythme de croisière avec une bonne participation comme l'an dernier. L'inscription reste gratuite.

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de ces catégories, quel que soit leur niveau et leur nombre d'années de pratique, de découvrir l'aspect compétitif de notre sport dans des conditions optimums.

Les jeunes jouent par âge, ce qui permet une plus grande homogénéisation des niveaux. La compétition est organisée de manière à assurer à tout le monde un nombre équivalent de matchs.

Les rencontres seront décalées par rapport au critérium fédéral.

Chaque tour reste indépendant (le joueur s'inscrit au tour de son choix sans sanction en cas de non-participation) afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Il va de soi que le classement général est fait par le cumul des points de chacun des tours car nous avons choisi de récompenser l'assiduité à cette compétition.

Nous enverrons avec les fiches d'inscription, les classements du tour précédent.

Nous espérons que cette formule satisfera encore mieux tous les jeunes de ces catégories, du plus performant, à celui qui privilégie l'aspect ludique du tennis de table.

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin.

Dates des tours du Circuit Poussins Benjamins

- **1^{er} Top Détection Départemental : Dimanche 16 décembre 2018**
- **2^{ème} tour : Dimanche 03 février 2019**
- **3^{ème} tour : Dimanche 24 mars 2019**
- **Finale : Dimanche 5 mai 2019**





Règlement du circuit poussins benjamins

Article 1 - Conditions de participation.

Le circuit poussins benjamins est réservé aux joueurs des catégories précitées ayant **une licence traditionnelle et ayant moins de 600 points**

Article 2 - Droit d'inscription.

Pour favoriser l'accès à cette compétition, le comité départemental a choisi de ne pas facturer de droit d'inscription.

Article 3 - Organisation annuelle.

Le circuit poussins benjamins est constitué de 3 tours indépendants et d'une finale.

Article 4 - Montées et descentes.

Nous avons décidé de ne pas appliquer de montées descentes.

Article 5 - Organisation des tours.

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral. Nous enverrons, avec les fiches d'inscriptions, le classement des tours précédents.

Article 6 - Tableaux de catégories.

Cette compétition est organisée en 6 tableaux :

Poussins	Benjamins 1	Benjamins 2
Poussines	Benjamins 1	Benjamins 2

Certains tableaux pourront être regroupés si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant. Cependant nous conserverons les catégories pour l'affectation des points pour le classement général.

ATTENTION : CATEGORIES D'AGE INTERNATIONALES par année de naissance

Article 7 - Tenue.

La tenue sportive est obligatoire (short ou jupe, tee-shirt, baskets)

Article 8 - Classement.

Tous les matchs comptent pour le classement individuel, un classement spécifique de la compétition sera réalisé selon le tableau ci-dessous.

Le classement du PREMIER PAS PONGISTE ne sera pas pris en compte pour le classement du circuit POUSSINS-BENJAMINS.

Attribution du nombre de points à chaque tour

1er	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Nbre de participants au tableau + 5 points	Nbre de participants au tableau + 3 points	Nbre de participants au tableau + 1 point	Nbre de participants au tableau	Nbre de participants au tableau - 1 point	Nbre de participants au tableau – place + 4 points

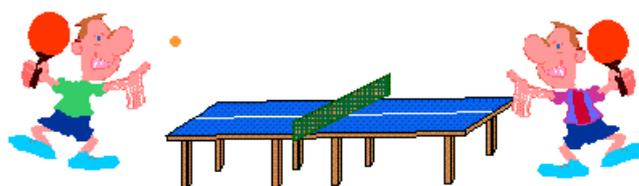
Pour chaque tour le classement se fera par catégorie.

En cas d'égalité en fin de saison, les joueurs (es) seront départagés (es) par leur classement pour la journée finale.

Article 9 - Récompenses

Chaque tour et chaque tableau seront dotés en récompenses et en lots, ainsi que le classement général de l'épreuve à l'issue des 4 tours départementaux.

Stéphane GARDETTE





FICHE D'INSCRIPTION AU CIRCUIT POUSSINS BENJAMINS

POUSSINS - Garçons nés en 2010 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2010 et après

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2009

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2009

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2008

N° licence	NOM Prénom date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2008

N° licence	NOM Prénom date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 une semaine avant la date du tour

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

3. Championnat jeunes par équipes

Règlement du championnat jeunes

ARTICLE 1

Toutes les équipes inscrites dans le championnat jeunes devront participer aux journées préliminaires avant de gagner le droit de participer à la finale départementale (play-off).

ARTICLE 2

Minimum 3 joueurs par équipe avec possibilité de mixité pour les clubs qui n'ont qu'un joueur ou une joueuse par catégorie.

Toutefois des équipes de 2 joueurs seront admises (après examen du responsable) si vous ne pouvez pas faire autrement, par exemple si vous avez 5 jeunes vous pouvez en mettre 2 en équipe 1 et 3 en équipe 2.

Le simple et le double surclassement sont tolérés : un joueur de moins de 13 ans peut jouer en moins de 18 ans

Le triple surclassement est interdit : un joueur de moins de 11 ans ne peut pas jouer en moins de 18 ans

ARTICLE 3

Possibilité de faire monter une fois un joueur en équipe supérieure dans une même catégorie, au bout de deux fois ce joueur sera brûlé dans l'équipe concernée et ne pourra plus rejouer dans l'équipe où il était inscrit au début.

ARTICLE 4

Les rencontres se jouent au meilleur des cinq manches, en simple comme en double.

Lors des journées préliminaires les matchs vont à leur terme (toutes les rencontres se jouent).

ARTICLE 5

Tout forfait non excusé dans les délais auprès du responsable entraînera une amende de 15 € pour l'équipe fautive.

ARTICLE 6

Possibilité d'engager des équipes toute l'année à condition que celles-ci ne rentrent pas (par rapport au classement des joueurs qui les composent) dans le tableau D1 de leur catégorie, sauf dérogation du responsable.

ARTICLE 7

Dans chaque catégorie, création de divisions en fonction du nombre d'équipes inscrites. Classement intégral à l'issue de la 3^{ème} journée, puis journée de play-off lors de la journée finale.

ARTICLE 8

Pour définir les équipes qui joueront la première journée en D1, il sera tenu compte du classement des deux meilleurs joueurs de l'équipe concernée et après addition des points de ces deux joueurs. Les équipes qui auront le nombre le plus important seront qualifiées pour la D1.

Idem pour la D2 avec qualification en priorité pour les équipes 1 de club par rapport aux équipes 3 ou 4 d'autres clubs.

A la fin des 3 journées préliminaires, le responsable du championnat qualifiera les équipes pour la journée finale « play-off ».

ARTICLE 9

Attribution des points en fonction du résultat des rencontres :

- ❖ Victoire = 3 points
- ❖ Défaite = 1 point
- ❖ Forfait = 0 point

ARTICLE 10

Les résultats seront consultables sur le site de la FFTT comme pour le championnat seniors (à partir du lundi soir).

ARTICLE 11

Tout litige concernant le déroulement des rencontres du championnat jeunes sera réglé conformément aux règlements FFTT en vigueur en 2017/2018.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est sensée connaître et approuver le règlement ci-dessus.

Calendrier du championnat jeunes 2018-2019

1 ^{ère} journée	18/11/2018	ARTENIUM
2 ^{ème} journée	20/01/2019	ARTENIUM
3 ^{ème} journée	07/04/2019	ARTENIUM
Finale	26/05/2019	ARTENIUM



Lionel MICHALIK

4. Inter Comités

Critères de sélection aux inter-comités 2019

Le classement des joueurs se fera par le cumul des points obtenus pour les compétitions suivantes :

- Critérium Fédéral à l'issue des 4 tours ou circuit Poussins-Benjamins pour les poussins
- Top départemental
- Championnat du Puy-de-Dôme

suivant le barème du tableau ci-dessous :

Classement	CF ou circuit PB Cumul des 4 tours	Top Départemental	Championnat du Puy-de-Dôme
1	200	50	100
2	140	35	70
3	120	30	60
4	100	25	60
5	80	20	40
6	60	15	40
7	40	10	40
8	20	5	40
9	10	3	5
10	5	2	5

Pour le critérium fédéral, le classement se fera en prenant les points critérium cumulés en national, régional et départemental.

Dans le cas d'une égalité entre 2 joueurs, ils seront départagés par leur classement au championnat du Puy-de-Dôme, ou ensuite par leur date de naissance (le plus jeune). Pour les joueurs(es) qualifiés directement au top régional, nous attribuons le même nombre de points que le 1^{er} du Top départemental.

Les joueurs(es) seront classés jusqu'au 10^{ème} par catégorie d'âge pour permettre la sélection des équipes aux inter-comités.

Les catégories concernées sont les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans Garçons et Filles. Il est de la responsabilité de la commission technique de choisir d'engager ou non une équipe pour quelque raison que ce soit (sportive, financière, etc...).

Les joueurs(es) sélectionnés seront avertis par courrier la semaine suivant la dernière compétition concernée.

Un joueur(se) n'ayant pas l'esprit d'équipe ou une mauvaise attitude lors des compétitions sera exclu et nous ferons appel au suivant sur la liste.

Christophe MORIN

5. STAGES DEPARTEMENTAUX

STAGES DE SECTEURS

Vous avez la possibilité d'organiser des stages de secteurs pendant les vacances.

Il faut un **minimum de 12 joueurs**, le coût par joueur est de 10 €. Le club sera facturé directement. Si le nombre d'inscrits est inférieur à 12, le club sera facturé de 120 €.

A titre d'information, le coût de la journée est de 161 € par cadre, hors frais de déplacement.

L'objectif de ces stages est d'augmenter le niveau de vos joueurs, mais aussi de renforcer la cohésion départementale en regroupant à chaque fois 2 ou 3 clubs, ceci leur permettant de se rencontrer à d'autres moments que durant les compétitions où ils se trouvent en situation de concurrence.

Les clubs souhaitant organiser des stages de secteurs devront remplir la fiche de demande ci-jointe au plus tard 3 semaines avant la date butoir, et l'envoyer au CD 63 TT, 4 rue de la Grolière, 63100 Clermont-Ferrand. A l'intérieur de ces stages les inscriptions seront libres sans catégorie d'âge particulière, dans la limite des places disponibles (contraintes des salles). La date choisie devra être différente des dates des stages départementaux.

Les joueurs seront encadrés de 10H à 17H par un entraîneur diplômé du GE SPORTS 63.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.



STAGE DE SECTEUR 26/10/2017 à PESCHADOIRES



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

4, rue de la Grolière
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt@wanadoo.fr

Christophe MORIN
06 17 73 28 13
cvamorins@aliceadsl.fr

Demande de **stage de secteur** dans votre club Saison 2018-2019

Nous vous demandons de remplir ce questionnaire afin de connaître la prévision de vos demandes de stages dans le but de satisfaire au mieux le plus grand nombre de clubs possibles.

CE DOCUMENT EST A RETOURNER
au CD 63 TT – 4 rue de la Grolière – 63100 Clermont-Ferrand

Club

Responsable Téléphone

Pour la saison 2018/2019, notre club:

- souhaite** mettre en place des stages de secteur dans son club pendant les vacances scolaires:

	INDIQUER LES DATES SOUHAITEES						10h à 17h Entraînement jeunes
Toussaint							
Noël							
Février							
Pâques							

Un minimum de **12 participants** sera nécessaire pour la mise en place d'une journée de stage, le tarif est **de 10 euros** la journée par personne, un repas froid sera à prévoir pour le midi.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Christophe MORIN – 06 17 73 28 13.
Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes salutations sportives les meilleures.

Christophe MORIN

STAGES DEPARTEMENTAUX JEUNES

La commission technique du CD 63 organise des stages départementaux pour les jeunes de moins de 9 ans à moins de 18 ans qui ne sont pas convoqués pour les stages régionaux.

PLANNING DES DATES DISPONIBLES - SAISON 2018-2019

VACANCES	STAGE CD63	STAGE SECTEUR
Toussaint	22 et 23 octobre 2018	
Noël	27 et 28 décembre 2018	
Février	18 et 19 février 2019 25 et 26 février 2019	
Pâques	23 et 24 avril 2019	

Pour des raisons évidentes de limite de capacité d'accueil, nous nous réservons la possibilité d'arrêter les inscriptions quand le nombre limite de stagiaires sera atteint.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des confirmations.

Afin de prévoir suffisamment de cadres pour assurer une meilleure qualité d'entraînement, vous devez faire parvenir votre confirmation de participation ainsi que **l'autorisation parentale** ci-jointes avant le // // En cas d'inscription directe, prévenir le club.

Restauration : Chaque joueur apportera son repas de midi. Une bouteille d'eau est conseillée

Coût du stage : 10 € par stagiaire et par jour

Le comité départemental adressera une facture globale aux clubs. Le stagiaire s'acquittera auprès de son club.

Encadrement : Groupement d'Employeurs Sports 63

Salutations sportives.

Christophe MORIN

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent prévenir leur club en cas d'inscription directe.
--



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

4, rue de la Grolière,
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 25 04 33
e-mail : cd63tt@wanadoo.fr

Christophe MORIN
06 17 73 28 13
cvamorins@aliceadsl.fr

**INSCRIPTION AU STAGE DEPARTEMENTAL
POUR LES JEUNES DE -9 ANS A -18 ANS**

LE et / ou LE
(cocher le/les jours qui vous intéressent)

A renvoyer au Comité départemental Tennis de Table
4, rue de La Grolière - 63100 Clermont Ferrand

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ CLUB : _____

**EN CAS DE DEFECTION PREVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
LE COMITE AU 04 73 25 04 33**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M Mme (nom, prénom)

autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

à participer au stage de tennis de table organisé par le Comité Départemental, et à subir toute intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

Numéro de Téléphone de la personne à prévenir

Date :

Signature :

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent **prévenir leur club en cas d'inscription directe.**